



Assemblée générale

Distr. générale
12 juillet 2023
Français
Original : anglais

Soixante-dix-huitième session

Point 103 de l'ordre du jour provisoire*

Examen de la mise en œuvre des recommandations et décisions adoptées par l'Assemblée générale à sa dixième session extraordinaire

Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement

Note du Secrétaire général

Le Secrétaire général a l'honneur de transmettre à l'Assemblée générale le rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) concernant les activités menées par l'Institut de janvier à décembre 2022, le programme de travail et le plan financier approuvés pour 2023, ainsi que les projets de programme de travail et de plan financier pour 2024.

Le Conseil d'administration de l'UNIDIR a examiné le rapport et approuvé le programme de travail et les plans financiers pour 2024 à la soixante-dix-huitième session du Conseil consultatif pour les questions de désarmement, tenue à New York le 20 juin 2023.

En dépit d'un contexte géostratégique international difficile, marqué notamment par des reculs dans les domaines du désarmement et de la maîtrise des armements, l'UNIDIR a renforcé son rôle de pourvoyeur indépendant de connaissances, de rassembleur et de bâtisseur de ponts, et ouvert les espaces nécessaires à des réflexions complexes, mais indispensables sur toute une série de questions relatives à la paix et à la sécurité.

* [A/78/150](#).



Rapport du Directeur de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement concernant les activités menées par l'Institut de janvier à décembre 2022, le programme de travail et le plan financier approuvés pour 2023 et les projets de programme de travail et de plan financier pour 2024

Résumé

Il a été établi conformément à la résolution [39/148 H](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a invité la direction de l'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) à lui faire rapport chaque année.

L'UNIDIR mène des travaux de recherche indépendants et fondés sur des données factuelles sur quelques-uns parmi les problèmes de sécurité internationale les plus urgents. L'Institut renforce les connaissances et les capacités sur les questions de sécurité et de désarmement dans le monde, contribue à promouvoir les régimes conventionnels internationaux et la participation éclairée des États aux processus multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement, améliore la transparence grâce à ses portails spécialisés sur les politiques, et aide à sauver des vies grâce à ses travaux sur les armes illicites de petit calibre et les engins explosifs improvisés. Son programme de recherche en cours, approuvé par son conseil d'administration, vise à trouver des solutions pour relancer les processus multilatéraux de maîtrise des armements et de désarmement dans un contexte politique et sécuritaire international difficile. Par son action, l'Institut sert de passerelle dans un environnement sécuritaire mondial instable et facilite des échanges inclusifs, transparents et constructifs entre acteurs étatiques et non étatiques. L'importance, l'actualité et la grande qualité de ses travaux ont été reconnues par l'Assemblée générale (voir résolution [75/82](#)).

C'est grâce au concours bénévole d'un groupe de plus en plus diversifié de donateurs que tous ces travaux se réalisent. Parallèlement au renforcement récent de sa structure de financement et de ses modèles opérationnels, cet appui a permis à l'UNIDIR de consolider ses activités de recherche et d'organisation de concertations sur les politiques à mener. Il a aussi permis de réaliser des études en 2022 dans des domaines clés comme les risques nucléaires, la sûreté biologique, l'espace extra-atmosphérique, les risques et avantages inhérents aux nouvelles technologies, le genre et le désarmement, et les synergies entre sécurité, maîtrise des armements, prévention des conflits, développement et consolidation de la paix.

En 2022, le nombre aussi bien des manifestations que des publications a augmenté de plus de deux tiers par rapport à 2021. L'Institut a également créé de nouveaux portails numériques sur les politiques en matière d'intelligence artificielle et de sécurité spatiale, et ses experts ont assuré un appui technique constant, mais souvent discret, aux États, aux organismes régionaux et multilatéraux. Grâce à l'augmentation de la subvention qui lui est accordée dans le budget ordinaire, l'UNIDIR a pu organiser des réunions d'information trimestrielles à l'intention des groupes régionaux et trois manifestations dans les pays qui ne sont pas membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

Mais si, ces dernières années, il a beaucoup évolué et renforcé son impact, l'UNIDIR reste encore presque entièrement tributaire des contributions volontaires pour le financement de l'ensemble de ses activités programmatiques. L'instabilité du paysage géopolitique et de l'économie mondiale, qui a des incidences sur les contributions volontaires, et la baisse constante des financements à des fins non

spécifiques font peser des risques sur l'Institut. Ces tendances montrent à quel point il est important que l'Institut continue de recevoir la subvention qui lui est accordée dans le budget ordinaire et que tous les États Membres de toutes les régions contribuent au financement de ses activités, dans l'idéal sous forme de fonds pluriannuels non affectés à des fins spécifiques. Dans le contexte géostratégique difficile d'aujourd'hui, les travaux de recherche indépendants, fondés sur des données factuelles et prospectifs de l'Institut sur les questions de désarmement et de sécurité mondiale sont très demandés. Sa mission, qui consiste à œuvrer en faveur d'un monde stable et plus sûr, est peut-être plus urgente que jamais.

I. Introduction

1. Notre monde fait face à une conjonction inédite de crises mondiales. Aujourd'hui, l'horloge symbolique de l'apocalypse n'est plus qu'à minuit moins 90 secondes, plus près de la fin du monde qu'au plus fort même de la guerre froide, et l'humanité n'a en réalité jamais été aussi proche de sa propre destruction. Les armes nucléaires sont de nouveau au centre de l'attention mondiale. Les risques d'hostilités dans l'espace extra-atmosphérique et le cyberspace deviennent plus importants, alors que l'intelligence artificielle et la superinformatique, avec leurs implications multiples pour les armes et la sécurité mondiale, n'en sont qu'à leurs balbutiements. Toutes ces évolutions se font dans le contexte d'une grave crise climatique et de profondes dissensions et incertitudes géopolitiques.

2. Dans l'allocution qu'il a prononcée à la soixante-dix-septième session de l'Assemblée générale, le Secrétaire général a prévenu que « notre monde est en péril – et paralysé ». Le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération sont des étapes incontournables sur toute voie vers la coopération et le dialogue. Ils sont la condition préalable à l'instauration de relations de confiance et à un changement de direction au niveau mondial et, comme y a appelé le Secrétaire général dans son allocution, ils doivent être ramenés d'urgence « au cœur des préoccupations ». Sans progrès sur ces simples fondamentaux de la coopération internationale, il ne sera guère possible de faire face aux crises complexes que traverse l'humanité.

3. L'Institut des Nations Unies pour la recherche sur le désarmement (UNIDIR) est la seule instance de réflexion des Nations Unies qui se concentre sur le désarmement, la maîtrise des armements et la non-prolifération. Ses travaux de recherche indépendants, ses analyses fondées sur des données factuelles, ses outils pratiques et les activités de concertation qu'il organise sont de plus en plus demandés. C'est ainsi qu'en 2022, l'UNIDIR a ainsi pu bénéficier de l'appui du groupe de donateurs le plus diversifié de toute son histoire et de leur nombre le plus important qu'il ait jamais enregistré. Ces donateurs viennent des cinq groupes régionaux et, pour la première fois depuis 2010, des cinq États membres permanents du Conseil de sécurité.

4. L'UNIDIR jette des passerelles dans un monde en proie à la division et aide la communauté internationale à se saisir de certains des problèmes de sécurité internationale les plus urgents. Ses experts prêtent un appui technique constant, mais souvent discret, aux États et aux organismes régionaux et multilatéraux, et facilitent un dialogue inclusif, transparent et constructif entre acteurs étatiques et non étatiques. Dans sa résolution 75/82, l'Assemblée générale s'est dite consciente de l'importance, de l'actualité et de la grande qualité des travaux de l'Institut.

5. En 2022, les produits des travaux de recherche de l'Institut ont encore une fois nettement augmenté, les manifestations et les publications ayant toutes deux progressé en nombre de plus de deux tiers par rapport à 2021. L'Institut a également créé de nouveaux portails numériques sur les politiques en matière d'intelligence artificielle et de sécurité spatiale, commencé à mettre en place une base de données en ligne sur l'application dans les pays de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction, intégré un projet de recherche pluriannuel sur la gestion des situations de sortie de conflit armé et enregistré une participation record à ses trois manifestations phares que sont la Conférence sur la stabilité dans le cyberspace, la Conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique et le Dialogue sur les innovations.

6. En 2022, avec l'appui de la communauté internationale, l'UNIDIR a continué d'élargir la portée et de renforcer l'impact de ses activités de recherche, de sensibilisation et de renforcement des capacités dans le monde. D'un effectif de 19 fonctionnaires et un montant total de recettes de 3 millions de dollars en 2018, l'UNIDIR s'est renforcé et compte aujourd'hui, en 2022, une équipe de 41 fonctionnaires et un montant total de recettes d'environ 8 millions de dollars. Grâce à une augmentation de la subvention qui lui est accordée dans le budget ordinaire, qui a été approuvée par l'Assemblée générale en 2021, l'UNIDIR a pu consolider son équipe de direction par la création d'un poste de directeur(trice) exécutif(ve) (P-5) et intensifier ses activités de diffusion au niveau mondial par l'organisation de réunions d'information trimestrielles à l'intention des groupes régionaux des États Membres et de trois manifestations dans des États non membres de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

7. Mais même si, ces dernières années, il a beaucoup évolué et renforcé l'impact de son action, l'UNIDIR reste encore presque entièrement tributaire des contributions volontaires qui, pour la plupart, sont réservées à des fins spécifiques. Les contributions non réservées à des fins spécifiques ont enregistré une baisse constante ces trois dernières années, passant de 1 035 618 dollars en 2020 à 632 823 dollars en 2022. Cette évolution fait peser un risque de plus en plus grave sur l'Institut et montre à quel point la subvention qui lui est accordée dans le budget ordinaire est importante et combien il est essentiel que tous les États Membres de toutes les régions contribuent au financement des activités de l'Institut, dans l'idéal sous forme de fonds pluriannuels non réservés à des fins spécifiques. Ces fonds sont indispensables pour que l'UNIDIR puisse poursuivre son action vitale et unique, à savoir la réalisation de travaux de recherche indépendants fondés sur des données factuelles pour l'ensemble des États Membres

II. Résultats et état d'avancement des activités en 2022

Programmes de recherche

8. En 2022, l'UNIDIR a beaucoup progressé dans la mise en œuvre de son programme de recherche stratégique pluriannuel pour la période 2022-2025, qui a été approuvé par son Conseil d'administration (voir [A/77/263](#)). Ses programmes de recherche s'articulent autour de cinq grands thèmes : a) armes classiques et munitions ; b) armes de destruction massive ; c) sécurité de l'espace ; d) sécurité et technologie ; e) genre et désarmement. Ces programmes sont conçus comme des modules de travail dynamiques, pluriannuels et évolutifs qui lui permettent de prendre en compte les priorités de désarmement d'une communauté internationale diversifiée. L'Institut a également poursuivi son projet de recherche sur la zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient et lancé un nouveau projet de recherche sur la gestion des sorties de conflit armé.

9. Le programme de recherche de l'Institut met l'accent sur le renforcement et la diversification de son savoir-faire, de ses produits numériques, de ses activités de sensibilisation et de ses travaux de recherche prospective sur les questions de désarmement, de maîtrise des armements et de sécurité mondiale, conformément à son mandat statutaire. Il contribue à intégrer les questions de désarmement dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030 (voir résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale) et à faire en sorte que les connaissances, les idées novatrices et le dialogue sur le désarmement et la maîtrise des armements soient accessibles au public, y compris aux jeunes et aux décideurs, partout dans le monde. Par le truchement de l'Académie de l'UNIDIR, l'Institut propose des activités de renforcement des connaissances sur les thèmes clés de la maîtrise des armements et

du désarmement. Le Laboratoire pour l'avenir de l'UNIDIR se consacre à la recherche prospective et à long terme pour mieux gérer et atténuer les risques et les complexités de l'environnement sécuritaire mondial du XXI^e siècle.

10. En 2022, l'UNIDIR a élargi encore davantage la gamme d'outils numériques qu'il offre. Son Portail des politiques de cybersécurité s'est enrichi d'un grand nombre de nouvelles fonctionnalités, dont une interface multilingue disponible dans les six langues officielles de l'ONU. En outre, l'Institut a créé de nouveaux portails sur les politiques en matière d'intelligence artificielle et de sécurité spatiale, et a commencé à mettre en place une base de données en ligne sur l'application dans les pays de la Convention sur les armes biologiques.

11. Après avoir enregistré un record en 2021, l'UNIDIR a pu une nouvelle fois consolider les résultats de ses travaux de recherche et ses activités de sensibilisation en 2022. Au total, 132 manifestations (soit 69 % de plus) ont vu la participation de 9 500 personnes, et 98 publications (soit 69 % de plus) ont enregistré un chiffre record de 54 000 téléchargements (soit 35 % de plus) d'utilisateurs de 191 pays.

12. La volonté constante qu'a l'Institut de promouvoir la participation des jeunes a permis d'obtenir des résultats impressionnants en 2022. Il s'agit notamment du lancement du cours d'orientation sur le désarmement à l'intention des jeunes, qui a reçu plus de 3 500 visites au cours de ses deux premiers mois de mise en ligne ; du premier concours de dissertation de l'UNIDIR sur le désarmement mondial, auquel ont participé 121 personnes de 38 pays d'Afrique, d'Asie, d'Europe et des Amériques ; d'une session Simul'ONU sur la sécurité de l'espace, à laquelle 60 étudiants et 5 experts de l'UNIDIR ont pris part ; et du programme de développement de talents en recherche de l'Institut, qui a accueilli 24 jeunes chercheurs de 16 pays et de 6 régions différentes.

Armes classiques et munitions

13. La prolifération illicite et l'emploi abusif d'armes classiques et de munitions prolongent les conflits et alimentent la violence armée et l'insécurité partout dans le monde. Tout programme sur la sécurité internationale et le développement doit s'attacher à bien cerner les dynamiques de la prolifération illicite et à mettre au point des mesures concrètes pour lutter contre les menaces qui s'y rapportent.

14. En 2022, le programme de l'UNIDIR sur les armes classiques et les munitions a été axé sur trois domaines prioritaires : a) l'amélioration de la gestion des armes et des munitions ; b) la prévention des conflits armés et de la violence armée ; et c) la recherche de solutions aux problèmes de développement et de sécurité dans le monde. Le programme contribue aux processus multilatéraux et régionaux par un apport de connaissances et de services consultatifs, et appuie l'élaboration et l'application des instruments internationaux en vigueur. En 2022, il a apporté un appui important au processus multilatéral visant à établir un cadre mondial pour le contrôle des munitions classiques et contribué à promouvoir le Traité sur le commerce des armes, le Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, la Convention sur l'interdiction ou la limitation de l'emploi de certaines armes classiques qui peuvent être considérées comme produisant des effets traumatiques excessifs ou comme frappant sans discrimination, les instruments mis en place par l'ONU pour assurer la transparence et renforcer la confiance, et les travaux du Conseil de sécurité.

15. La bonne gestion des armes et des munitions est un outil indispensable pour que les États puissent exercer une bonne gouvernance et un bon contrôle des armes classiques, des munitions et des pièces et éléments connexes. Elle permet de prévenir les conflits et de réduire la violence armée. En 2022, l'UNIDIR a apporté son

concours à la réalisation d'une évaluation nationale de base de la gestion des armes et des munitions au Bénin, en coopération avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), et de deux évaluations nationales de base, l'une en El Salvador et l'autre au Guatemala. L'Institut a également apporté son concours à la réalisation d'une évaluation de suivi en République centrafricaine et participé à une mission d'évaluation des Nations Unies sur la gestion des armes et des munitions en Somalie. Les résultats de ces évaluations ont alimenté les réflexions sur les points de référence énoncés dans les résolutions du Conseil de sécurité concernant la République centrafricaine et Al-Shabaab en Somalie. À l'occasion de la huitième Réunion biennale des États pour l'examen de la mise en œuvre du Programme d'action en vue de prévenir, combattre et éliminer le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, l'UNIDIR a publié son premier rapport intitulé « Aperçu de la gestion des armes et des munitions en Afrique », en anglais et en français. Le rapport met en évidence les facteurs favorables et défavorables à la réalisation de progrès dans la gestion des armes et des munitions en Afrique.

16. L'UNIDIR joue un rôle de premier plan dans l'amélioration des connaissances permettant de comprendre et d'atténuer le risque de détournement lors des transferts d'armes. En 2022, dans le cadre de travaux de recherche menés avec le Stimson Center et Conflict Armament Research, l'UNIDIR a lancé l'outil d'évaluation des efforts de lutte contre les détournements. Les tests effectués dans huit États ont montré que l'outil peut aider à déceler et à combler les lacunes qui favorisent les détournements des armes classiques. À l'invitation de la présidence de la huitième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes, le programme a présenté les résultats de ses travaux sur la coopération après la livraison pour faciliter l'élaboration du document de travail de la présidence sur les contrôles et la coordination après expédition. En 2023, l'UNIDIR s'intéressera au rôle de la technologie dans la lutte contre les détournements.

17. En 2022, pour que le contrôle des armes classiques et des munitions soit pris en compte dans les activités de prévention et de gestion des conflits de l'ONU, le programme a fait connaître les résultats de ses travaux, d'une part, sur le renforcement de la protection des civils dans le cadre du contrôle des armes classiques, d'autre part, sur les liens entre armes illicites, criminalité organisée et conflits armés. La boîte à outils d'analyse des risques liés aux armes donne des conseils pratiques aux analystes de la prévention des conflits et, en 2023, elle sera mise à l'essai en coopération avec les missions des Nations Unies.

18. En 2022, pour contribuer au processus diplomatique en vue de la signature de la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, le programme a également publié son *Deuxième menu d'indicateurs pour soutenir les efforts visant à examiner et à comprendre les effets réverbérants de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées*, et une fiche d'information sur les questions les plus fréquemment posées sur ce sujet.

19. Pour éclairer les débats du groupe de travail à composition non limitée sur les munitions classiques créé par la résolution 76/233 de l'Assemblée générale, le programme a publié, en anglais, en français et en espagnol, une étude sur la faisabilité technique du marquage des munitions de petit calibre, et les résultats d'un exercice de profilage des munitions mené en collaboration avec les services de police du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord.

20. Dans sa résolution 77/64, l'Assemblée générale souligne l'impact des travaux que mène l'UNIDIR dans le domaine des armes classiques. Dans cette résolution, les États Membres sont encouragés à utiliser l'outil d'autoévaluation concernant la lutte contre les engins explosifs improvisés mis au point par l'Institut. En 2022, face aux

risques que présentent les engins explosifs improvisés, le programme a apporté son appui aux autoévaluations nationales réalisées au Burkina Faso et aux Philippines. En 2023, il poursuivra cet appui, sur demande, aux autoévaluations et aux échanges d'informations entre les régions de l'Asie du Sud-Est et de l'Afrique de l'Ouest. Les traductions en arabe, en indonésien, en khmer, en thaï et en vietnamien de l'outil d'autoévaluation concernant la lutte contre les engins explosifs improvisés seront publiées en 2023.

21. En 2022, le programme armes classiques et munitions, et le programme sécurité et technologie ont publié les résultats de leurs travaux de recherche sur les liens entre contrôle des armes classiques et nouvelles technologies. Ce travail innovant porte essentiellement sur les systèmes aériens, terrestres et maritimes non pilotés et vise également les technologies de télésurveillance de cessez-le-feu. En 2023, une recherche exploratoire, d'une part, sur la prolifération des armes improvisées et produites de façon artisanale, d'autre part, sur l'utilisation par des acteurs non étatiques de systèmes non pilotés, sera menée conjointement dans le cadre des deux programmes.

Armes de destruction massive

22. Dans un contexte géostratégique particulièrement délicat marqué par l'aggravation des risques d'utilisation d'armes de destruction massive, le programme de l'UNIDIR sur les armes de destruction massive a poursuivi ses travaux de recherche sur les trois axes ci-après : a) la définition de mesures de réduction des risques nucléaires, notamment par voie de concertations sur la dissuasion nucléaire, le désarmement et la maîtrise des armements stratégiques ; b) l'examen de nouvelles approches de la transparence et de la vérification dans les domaines de la sécurité nucléaire et du désarmement ; c) le renforcement de la norme de lutte contre les armes chimiques et biologiques ;

23. L'UNIDIR est reconnu comme un acteur mondial de premier plan dans la réduction des risques nucléaires. La perspective d'un conflit nucléaire étant de nouveau du domaine du possible, la réduction des risques nucléaires a pris de plus en plus d'importance en 2022. Sur ce sujet, l'UNIDIR a organisé un atelier à huis clos qui a réuni un groupe d'experts représentatif sur le plan géographique pour examiner un rapport sur les conséquences de l'invasion de l'Ukraine pour la maîtrise des armements et le désarmement. Les conclusions du rapport et plus généralement des travaux de recherche sur le sujet ont suscité un très grand intérêt dans les médias. Les activités du programme sur la réduction des risques nucléaires ont aidé les parties prenantes à comprendre un peu plus les enjeux et permis d'établir les positions officielles et les documents de travail pour la dixième Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, et pour les travaux de la Première Commission de l'Assemblée générale et d'autres forums sur le désarmement.

24. En 2023, dans le cadre du programme, des dialogues sur le désarmement, la dissuasion nucléaire et la maîtrise des armements stratégiques dans un contexte de tensions géostratégiques continueront d'être facilités, pour favoriser une compréhension commune des risques et des moyens de les atténuer. En outre, différentes perspectives régionales des risques nucléaires seront examinées pour aider à établir une cartographie des perceptions des risques par région. Les risques découlant de la convergence entre les systèmes d'armes nucléaires et les technologies émergentes, notamment les systèmes spatiaux, seront également analysés dans le cadre du programme. Des travaux de recherche sur la prise de décisions nucléaires en temps de crise seront également menés dans le cadre du programme.

25. Les travaux de recherche de l'UNIDIR jouent depuis longtemps un rôle important dans l'évolution des débats sur la vérification du désarmement nucléaire. En 2022, deux grands projets de recherche ont été menés dans ce domaine dans le cadre du programme. Le premier est parti des mesures de maîtrise des armements mises en œuvre par le passé et de nouvelles possibilités technologiques pour faire émerger des idées novatrices autour de méthodes de vérification des missiles que l'on pourrait appliquer dans de futurs accords de maîtrise des armements stratégiques et de désarmement. Le deuxième projet a été consacré à une analyse de la vérification du désarmement dans le contexte du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Les résultats de ce projet ont été présentés à l'occasion de la première réunion des États parties au Traité, en juin 2022. Les enseignements tirés des activités du programme sur la vérification du désarmement nucléaire ont également servi de base aux travaux du Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire.

26. En 2023, l'UNIDIR procédera à un exercice de vérification nucléaire sur le terrain dans une installation mise à disposition par le Gouvernement suisse. Cet exercice contribuera à renforcer les pratiques de vérification du désarmement nucléaire et à générer des produits de recherche, entre autres, sur le rôle de la surveillance par satellite. L'UNIDIR apportera également son expertise dans les débats relatifs à la vérification du Comité préparatoire de la Conférence des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires et de la deuxième Réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires, ainsi que son appui technique au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire.

27. Les activités relatives au respect et à l'application des traités se sont poursuivies en 2022 avec des publications axées sur la reprise de la neuvième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication et du stockage des armes bactériologiques (biologiques) ou à toxines et sur leur destruction. Les travaux sur la Convention menés dans le cadre du programme ont permis aux décideurs politiques de mieux comprendre les principaux enjeux de la Conférence et les différentes perspectives qu'elle ouvre. Ils ont par ailleurs aidé le Président de la Conférence des États parties chargée de l'examen, Leonardo Bencini, à définir une stratégie pour la Conférence d'examen. Le rôle qu'a joué l'UNIDIR dans le cadre de la Convention sur les armes biologiques a également été reconnu comme ayant facilité une convergence de vues sur les mécanismes d'examen de la science et de la technologie et sur la coopération internationale prévue par la Convention.

28. En 2023, les activités du programme sur les armes chimiques et biologiques comprendront une publication et toute une série de manifestations sur les moyens à mettre en œuvre pour réussir la cinquième session extraordinaire de la Conférence des États parties chargée d'examiner le fonctionnement de la Convention sur les armes chimiques. L'UNIDIR continuera également à œuvrer au renforcement de l'interdiction des armes biologiques en faisant en sorte que le nouveau groupe de travail de la Convention sur les armes biologiques tire le meilleur parti de ses connaissances spécialisées, en mobilisant les parties prenantes et en menant des travaux de recherche innovants sur les nouvelles possibilités technologiques qui s'ouvrent pour vérifier l'application de la Convention.

29. Le programme sur les armes de destruction massive permettra également de mettre au point différents outils numériques en faveur de l'interdiction des armes biologiques, notamment une grande base de données en ligne qui servira de référentiel d'outils et de documents relatifs à l'application de la Convention sur les armes biologiques dans les pays.

Sécurité de l'espace

30. L'espace devenant de plus en plus encombré et convoité, les travaux de recherche de l'UNIDIR sur la sécurité de l'espace ont alimenté la réflexion sur la gouvernance de l'espace extra-atmosphérique. En 2022, dans le cadre du tout nouveau programme sur la sécurité de l'espace, des analyses politiques ont été réalisées sur des sujets liés au cadre juridique de la sécurité de l'espace, aux menaces spatiales et à l'importance des normes dans la gouvernance de la sécurité de l'espace. Ces produits, largement référencés, ont aidé à faire mieux comprendre les questions spatiales dans les forums des Nations Unies, dont le groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable. La Conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique de 2022 a rassemblé plus de 1 000 participants de divers horizons. Huit autres manifestations ont été organisées dans le cadre du programme, dont des manifestations régionales sur la sécurité de l'espace à l'intention du Groupe des États d'Amérique latine et des Caraïbes et du Groupe des États d'Asie du Sud-Est.

31. En 2023, des travaux de recherche sur la vérification, le genre et le dilemme du double usage seront menés dans le cadre du programme sur la sécurité spatiale. Un lexique harmonisé des concepts et des termes relatifs à la sécurité de l'espace sera également établi dans toutes les langues officielles de l'ONU, de même qu'un portail numérique sur la politique de sécurité de l'espace. Ce lexique aidera à renforcer les capacités de participer utilement aux débats sur la sécurité de l'espace. Le portail permettra aux décideurs de se forger une compréhension commune des politiques et des pratiques de gouvernance de la sécurité de l'espace. Dans le cadre du programme, des experts continueront de mettre leurs connaissances spécialisées au service du groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable, et faciliteront les échanges de vues grâce à l'organisation d'un atelier sur l'industrie spatiale, de la Conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique de 2023 et d'une manifestation régionale sur la sécurité de l'espace en Afrique.

Sécurité et technologie

32. Dans l'exposé qu'il a fait à l'Assemblée générale sur ses priorités pour l'année 2023, le Secrétaire général a reconnu qu'aucun agenda pour la paix ne pouvait ignorer les dangers que représentent les nouvelles technologies, en particulier les cyberattaques et les systèmes d'armes létaux autonomes. Dans le cadre de son programme sur la sécurité et la technologie, l'UNIDIR étudie l'évolution du paysage des innovations technologiques pour déterminer les risques qui pèsent sur la paix et la sécurité internationales, et sur le développement. En 2022, le programme a été principalement axé sur les questions ci-après : a) la cybersécurité internationale ; b) l'intelligence artificielle dans le domaine militaire ; et c) la convergence entre les nouvelles technologies, les armes classiques et les conflits. Tout au long de l'année, le programme a alimenté les processus multilatéraux liés à la cybersécurité internationale et aux systèmes d'armes létaux autonomes.

33. Les travaux de l'Institut sur la cybersécurité internationale aident les États à mettre en œuvre le cadre de comportement responsable dans le cyberspace et à gérer les cyberincidents internationaux. En 2022, des travaux de recherche ont été menés, dans le cadre du programme, sur l'attribution et la classification des menaces et des incidents, et sur la protection des infrastructures critiques, qui a également fait l'objet de la Conférence de 2022 sur la stabilité dans le cyberspace. Toujours dans le cadre du programme, une série d'exercices de simulation, en présentiel et en ligne, a été organisée sur la gestion des cyberincidents internationaux. Y ont participé plus de 50 fonctionnaires de 30 pays de l'Union européenne, de l'Union africaine, de

l'Organisation des États américains et de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN). Le Portail des politiques de cybersécurité de l'UNIDIR a continué d'être largement cité en référence par les délégations nationales et a franchi une nouvelle étape en 2022 avec plus de 20 000 consultations effectuées de par le monde. En 2023, l'UNIDIR continuera de promouvoir la mise en œuvre du cadre pour un comportement responsable des États dans le cyberspace, et mettra plus particulièrement l'accent sur les mesures de confiance et de droit international.

34. L'intelligence artificielle et l'autonomie des systèmes d'armes, les processus de prise de décision et autres applications militaires constituent le deuxième axe de travail du programme. En 2022, l'UNIDIR a contribué à faciliter les travaux du Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes. Un grand projet de recherche, qui a donné lieu à une table ronde à laquelle ont participé plus de 30 délégations, a mis en évidence les principaux points de convergence et de divergence des propositions faites par les États en vue de l'élaboration d'un cadre normatif et opérationnel applicable aux systèmes d'armes létaux et autonomes. L'UNIDIR a également lancé une série d'activités sur la généralisation de l'intelligence artificielle dans le domaine militaire. Au cours du Dialogue sur les innovations 2022, les participants se sont penchés sur l'effet perturbateur de l'intelligence artificielle sur la sécurité internationale et ont analysé les pratiques responsables en matière d'intelligence artificielle dans le contexte de la sécurité.

Genre et désarmement

35. Le programme sur le genre et le désarmement contribue à l'égalité des sexes et à la prise en compte des questions de genre dans tous les aspects de la maîtrise des armements et du désarmement. En 2022, l'impact des travaux de l'Institut est apparu clairement dans la prise en compte des questions de genre dans les documents finaux adoptés par les processus de maîtrise des armements et de désarmement, tels la Convention sur l'interdiction de l'emploi, du stockage, de la production et du transfert des mines antipersonnel et sur leur destruction, la Convention sur les armes à sous-munitions, le Programme d'action sur les armes légères et le Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Les principaux axes de travail étaient le renouvellement du mandat du Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1540 (2004) et la collaboration avec les responsables de la coordination des questions d'égalité femmes-hommes des régimes multilatéraux, ainsi que l'établissement de liens entre le programme pour les femmes et la paix et la sécurité et la maîtrise de l'armement et le désarmement.

36. Les travaux de recherche sur l'impact des risques biologiques sur le genre ont été pris en compte dans des initiatives multilatérales, comme la conférence du Partenariat mondial du Groupe des Sept sur les défis actuels en matière de biosécurité, organisée par l'Allemagne en octobre 2022. Les membres du Partenariat mondial ont publié une déclaration sur la sécurité biologique qui reconnaît la prise en compte des questions de genre comme une ligne d'action prioritaire.

37. Pour aider les délégations qui participent à la huitième Conférence des États parties au Traité sur le commerce des armes, l'UNIDIR et Control Arms ont élaboré une nouvelle fiche d'information sur le genre et le Traité sur le commerce des armes. Ce document donne une vue d'ensemble de la représentation équilibrée des genres dans les réunions consacrées au Traité sur le commerce des armes et propose des idées pour promouvoir l'égalité des genres dans le domaine de la maîtrise des armements classiques.

38. Dans le cadre des travaux du Groupe d'influence des Champions internationaux de l'égalité des genres dans le domaine du désarmement, l'UNIDIR a lancé une

nouvelle fiche d'information sur le genre et la diversité dans la Convention sur les armes à sous-munitions, en partenariat avec le Centre international de déminage humanitaire de Genève. Le Groupe d'influence a également établi la quatrième édition du « Kit de référence sur le genre et le désarmement à l'intention des praticiens multilatéraux » (« Gender and disarmament resource pack for multilateral practitioners »).

39. Alors que nombre de pays adoptent officiellement des politiques étrangères féministes, l'UNIDIR tente de réfléchir à ce que pourrait être une approche féministe de la maîtrise des armements. Les premières réflexions ont été présentées en septembre 2022 au cours d'une conférence accueillie par le Ministère fédéral allemand des affaires étrangères sur le thème « Comment formuler une politique étrangère féministe » et dans un article publié par le Réseau européen pour le leadership (European Leadership Network).

40. Tout au long de l'année 2022, des réunions d'information sur les questions de genre ont été organisées à l'intention des acteurs nationaux travaillant dans les domaines de la maîtrise des armements classiques et du désarmement. Comme suite à la publication intitulée « Gestion des armes par les femmes » parue en 2021, une nouvelle initiative prévoyant des ateliers virtuels et en présentiel à l'intention de techniciennes de munitions a été mise en place sous les auspices du programme SaferGuard.

41. Le programme a collaboré avec les États et les parties prenantes à des projets de recherche, à des manifestations parallèles et à l'élaboration de documents de travail destinés à différents forums sur le désarmement, dont la dixième Conférence d'examen des Parties chargée d'examiner le Traité sur la non-prolifération, la première Réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires et le groupe de travail à composition non limitée sur les munitions classiques.

42. En 2023, le programme publiera une analyse des meilleures pratiques d'égalité des genres dans le domaine de la maîtrise des armements classiques, pour aider les organisations à créer des environnements de travail plus inclusifs. L'UNIDIR lancera également un rapport sur le rôle de la maîtrise des armements et du désarmement dans la prévention de la violence sexuelle. Le programme continuera à lancer des initiatives qui permettront à la communauté pour les femmes et la paix et la sécurité de faire face aux enjeux de sécurité internationale liés à la cybersécurité et aux applications militaires de l'intelligence artificielle, y compris à leurs implications liées au genre.

Une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient

43. Le projet de l'Institut sur la création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient a pour objectif d'examiner la chronologie des efforts déployés pour établir une telle zone, ainsi que les perspectives et les idées qui sous-tendent les progrès de nature à favoriser sa concrétisation. Les divergences historiques, les conflits en cours et le profond climat de méfiance entre les États de la région ont détourné l'attention des initiatives de coopération censées réduire les problèmes de prolifération dans la région.

44. Ce projet triennal financé par l'Union européenne, initialement lancé en octobre 2019, a par la suite été reporté jusqu'en juillet 2023 en raison de la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Il cherche à atteindre quatre objectifs majeurs : a) combler une lacune dans la recherche sur l'évolution vers la zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient ; b) renforcer les capacités d'analyse nécessaires pour favoriser une nouvelle réflexion sur les questions de sécurité régionale et sur l'initiative de la zone ; c) recueillir des idées et formuler de nouvelles

propositions pour aller de l'avant ; et d) favoriser un dialogue inclusif et solliciter les points de vue des parties prenantes de la région, notamment en mettant à contribution des fonctionnaires et des experts dans des ateliers et des dialogues organisés dans les États du Moyen-Orient.

45. En 2021, sept manifestations ont été organisées dans le cadre du projet, avec plus de 500 participants. Une série a également été publiée sur les perspectives régionales, les moteurs et les objectifs de la création de la zone, ainsi qu'un essai sur les questions liées aux vecteurs. Ces activités ont encouragé et alimenté les débats sur les perspectives et les priorités régionales, y compris la perception des risques liés aux armes de destruction massive. Le projet a continué à promouvoir le dialogue sur des sujets moins fréquemment abordés, comme les armes biologiques et les armes chimiques, et la coopération dans les domaines de l'énergie et de la recherche nucléaires dans le contexte de la zone, de manière à faciliter ainsi les négociations en cours et à venir. L'UNIDIR a participé à plus de 40 manifestations connexes et a régulièrement informé et consulté les États de la région et les entités du système des Nations Unies, notamment l'Agence internationale de l'énergie atomique, le Bureau des affaires de désarmement, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-Femmes) et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques.

46. D'ici juillet 2023, le projet aura publié un compte rendu narratif du processus de mise en place de la zone par les principales parties prenantes, des comptes rendus personnels des consultations informelles menées en 2013-2014 à Glion (Suisse) et à Genève, ainsi que des études sur les modalités possibles du désarmement nucléaire dans la zone. Il publiera également deux rapports d'ateliers, l'un sur le développement et la coopération dans les domaines de la recherche et de l'énergie nucléaires, l'autre sur une guerre chimique et biologique dans le contexte de la zone. Un rapport final présentant les conclusions du projet sera publié avant juin 2023.

Gestion des sorties de conflit armé

47. Le projet de l'Institut sur la gestion des sorties de conflit armé est une collaboration pluriannuelle qui vise à mettre en œuvre une évaluation rigoureuse et cohérente de la manière dont des individus sortent d'un conflit armé et des raisons pour lesquelles ils le font. Il a pour principal objectif de rendre plus efficaces les efforts que déploie l'ONU pour prévenir les conflits armés et pour y faire face. Grâce aux données probantes et comparables générées par le projet, l'ONU et ses partenaires pourront prendre des décisions, définir des mandats et affecter des ressources de manière plus efficace et à partir d'une base de données plus solide, ce qui contribuera à terme à rompre les cycles de conflit et à promouvoir une paix durable. Lancé en 2018 à l'Université des Nations Unies, le projet a été entièrement transféré à son siège institutionnel permanent à l'UNIDIR le 1^{er} janvier 2023.

48. Le projet, en collaboration avec ses partenaires de l'ONU et des experts de différents horizons, a élaboré un cadre de référence qui propose une vision consensuelle de ce que l'on pourrait considérer comme des sorties de conflit « réussies », ainsi qu'une feuille de route pour l'évaluation méthodique de l'impact des mesures mises en œuvre par l'ONU pour accompagner ces sorties de conflit. Le projet a testé son cadre et ses outils d'évaluation, pour que les praticiens sur le terrain puissent disposer d'éléments probants en temps réel pour faciliter leurs activités dans les six pays suivants : Cameroun, Colombie, Iraq, Niger, Nigéria et Tchad.

49. En 2022, le projet a mené 13 différentes enquêtes, auxquelles ont répondu plus de 13 000 personnes et plus de 40 groupes de discussion, ainsi que des entretiens participatifs avec ses principaux informateurs dans les six pays. Au cours de son transfert de l'Université des Nations Unies à l'UNIDIR, qui a commencé le 1^{er} juin

2022, le projet a produit 16 publications destinées à faire connaître ses résultats et leurs implications pour les politiques et la programmation, dont 7 ont été traduites à l'intention des populations locales concernées. Pour s'assurer que ses résultats sont largement diffusés, le projet a également organisé 24 manifestations qui ont réuni plus de 600 participants, ou y a participé.

50. À ce jour, le projet est financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement, le Ministère des affaires étrangères de la Norvège, le Département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, le Ministère des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni, le Ministère des affaires étrangères de l'Irlande, le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation internationale pour les migrations. Il mène ses activités en partenariat avec le secrétariat de la Stratégie régionale en faveur de la stabilisation, du redressement et de la résilience des zones du bassin du lac Tchad touchées par Boko Haram, le Département des opérations de paix, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance et la Banque mondiale.

51. En 2023, le projet élargira ses activités au bassin du lac Tchad. Il fera le suivi des enquêtes menées par des panels et analysera les redevances en masse des membres de Boko Haram, le banditisme dans la région du nord-ouest du Nigéria et les recrutements dictés par les conditions climatiques. En Iraq, le projet poursuivra son étude sur les Iraquiens qui reviennent du camp de réfugiés de Hol et, en Colombie, il mènera son enquête sur la réincorporation auprès des ex-combattants des Forces armées révolutionnaires de Colombie–Armée populaire.

Services d'information et de conseil

52. Les connaissances et les conseils générés par l'UNIDIR sont toujours très demandés et leur impact notable est largement reconnu. Tout au long de l'année 2022, l'UNIDIR n'a cessé de promouvoir les régimes conventionnels internationaux et la participation active des États aux processus multilatéraux relatifs à la maîtrise des armements et au désarmement.

53. À l'approche de la neuvième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques, l'UNIDIR a lancé une série de publications et organisé des événements pour aider les États parties à bien s'y préparer. Le Président de la Conférence d'examen a reconnu que les travaux de l'Institut ont été utiles à la définition d'une stratégie pour la conférence. L'UNIDIR a coorganisé un atelier dont l'objectif était de définir des mesures propres à favoriser l'égalité des genres dans les domaines de la biosécurité et du désarmement, et une exposition photographique mettant en avant des femmes expertes en biosécurité. L'UNIDIR a également apporté son expertise technique aux travaux de la première Réunion des États parties au Traité sur l'interdiction des armes nucléaires. Il a notamment publié à cette occasion un rapport sur la vérification du Traité et collaboré avec le Chili, l'Irlande et le Mexique à l'établissement d'un document de travail officiel sur la mise en œuvre des dispositions du Traité relatives à l'égalité des genres. Les quatre recommandations présentées dans le document de travail ont été prises en compte dans le plan d'action final adopté par la Réunion.

54. L'UNIDIR a poursuivi son appui à la mise en œuvre des instruments internationaux et régionaux relatifs à la maîtrise des armements classiques et aux munitions dans les pays. L'Institut a réalisé des évaluations de base de la gestion des armes et des munitions dans quatre États, ce qui a porté à 15 le nombre total d'évaluations menées en Afrique et dans les Amériques depuis 2016. Outre les activités menées au Burkina Faso et aux Philippines en 2022, au moins 10 États utilisent depuis 2020 l'outil d'autoévaluation de l'Institut concernant la lutte contre les engins explosifs improvisés. Un expert de l'UNIDIR a apporté son concours à

l'organisation, aux Philippines, du premier atelier régional de formation des formateurs du secrétariat du Traité sur le commerce des armes.

55. L'UNIDIR a poursuivi son appui consultatif aux groupes d'experts gouvernementaux. En ce qui concerne le Groupe d'experts gouvernementaux sur les technologies émergentes dans le domaine des systèmes d'armes létaux autonomes, l'UNIDIR a réalisé une analyse comparative des propositions soumises, organisé une table ronde à huis clos avec un certain nombre d'États de différentes régions géographiques, mené des recherches et animé une manifestation parallèle sur les interfaces personne-machine. Le Président du Groupe et plusieurs experts se sont félicités de l'impact qu'ont eu ces différentes initiatives. Des experts de l'UNIDIR ont servi de consultants pour le Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner la tenue du Registre des armes classiques et les modifications à y apporter, en organisant des réunions d'information et des manifestations conjointes, et en recommandant des modifications à apporter au champ d'application du Registre et aux mesures connexes à mettre en œuvre. Le Président du Groupe a félicité l'UNIDIR pour l'excellence de son travail et la qualité de sa contribution technique. L'UNIDIR a prêté son appui au Groupe d'experts gouvernementaux chargé d'examiner le rôle de la vérification dans la progression du désarmement nucléaire, notamment en élaborant un recueil des pratiques de vérification antérieures, en donnant des idées sur les aspects liés à l'égalité des genres dans le domaine de la vérification et en assistant la présidence du Groupe au cours de deux sessions.

56. L'UNIDIR a également réalisé des études pour des groupes de travail à composition non limitée et leur a donné des conseils. Dans leur rôle de consultants auprès de la présidence du groupe de travail à composition non limitée sur les munitions classiques, les experts de l'UNIDIR ont collaboré étroitement avec la présidence pour mettre à disposition, entre autres, des informations en ligne et des propositions pour les dialogues informels. En coopération avec le Bureau des affaires de désarmement, l'UNIDIR a prêté son appui technique à la présidence du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025), en réalisant des études et en portant assistance aux États Membres. L'UNIDIR a également produit des documents de travail et des exposés d'experts pour le Groupe de travail à composition non limitée sur la réduction des menaces spatiales au moyen de normes, de règles et de principes de comportement responsable.

57. Avec le concours de l'Académie de l'UNIDIR, l'Institut a de nouveau organisé, en collaboration avec le Bureau des affaires de désarmement, son cours d'orientation sur le désarmement à l'intention des diplomates fraîchement arrivés à Genève. Ce cours sera proposé tous les ans, sous réserve de financement. En coopération avec l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, les experts de l'UNIDIR ont organisé un cours d'été sur la sécurité et la technologie. Les fonctionnaires de l'UNIDIR ont fait des présentations à différentes manifestations tenues dans le monde entier et ont organisé des séances d'information tout au long de l'année à l'intention de responsables gouvernementaux, d'universitaires et d'étudiants.

Activités de dialogue

58. Le dialogue est un aspect fondamental de la mission de l'UNIDIR. L'Institut assure d'importantes fonctions de mise en relation et sert de plateforme interactive de dialogues multipartites inclusifs. En 2022, les 132 manifestations qu'il a organisées ont suscité l'intérêt de nombreux participants aux niveaux national, régional et international sur des sujets couvrant l'ensemble de ses programmes de recherche. Cette augmentation de 69 %, par rapport aux 78 événements organisés en 2021, est la preuve que l'Institut joue un rôle important dans la création de passerelles. Par ses activités, l'UNIDIR réunit en permanence des représentants des États, de la société

civile et de l'industrie, ainsi que des experts et des chercheurs de différentes disciplines et de différentes origines géographiques, pour débattre de toute une série de questions relatives au désarmement et à la sécurité mondiale.

59. L'année 2022 a aussi vu une participation record aux trois manifestations phares annuelles de l'Institut. La conférence sur la stabilité dans le cyberspace de 2022, qui a réuni plus de 1 000 participants, a examiné les moyens de faire progresser la question de la protection des infrastructures critiques. La conférence sur la sécurité de l'espace extra-atmosphérique de 2022 a offert à plus de 1 300 participants, soit 27 % de plus qu'en 2021, une occasion unique de débattre des options politiques propres à renforcer la sécurité de l'espace. Le Dialogue sur les innovations de 2022, organisé pour la première fois à New York, a attiré plus de 1 500 participants, soit une augmentation de 33 % par rapport à 2021, pour réfléchir à l'impact de l'intelligence artificielle sur la paix et la sécurité internationales. L'adoption d'un format hybride a rendu possible la participation de nombreuses personnes de partout dans le monde.

60. Pour la première fois, l'UNIDIR a organisé des réunions d'information trimestrielles à l'intention de tous les groupes régionaux des États Membres. Cette activité importante a été rendue possible par l'augmentation de la subvention approuvée en décembre 2021 dans le budget ordinaire. Conformément aux priorités diplomatiques pour 2022, les réunions d'information ont porté essentiellement sur la neuvième Conférence des États parties chargée de l'examen de la Convention sur les armes biologiques, la huitième Réunion biennale des États sur les armes légères et les sessions de 2023 du groupe de travail à composition non limitée sur la sécurité du numérique et de son utilisation (2021-2025). Elles ont aussi mis l'accent sur les meilleures pratiques d'égalité des genres dans le domaine de la maîtrise des armements classiques.

61. L'UNIDIR a poursuivi son dialogue sur le désarmement nucléaire, la dissuasion nucléaire et la maîtrise des armements stratégiques par l'organisation de tables rondes interactives. Ces tables rondes ont réuni des experts de haut niveau du monde entier pour définir des propositions spécifiques visant à repenser la maîtrise des armements stratégiques et à redynamiser la quête du désarmement nucléaire. Le dialogue a donné lieu à la publication d'un rapport important sur l'avenir de la maîtrise des armements et du désarmement après la guerre en Ukraine.

62. Le premier séminaire régional CEDEAO-UNIDIR sur le désarmement et la maîtrise des armements a également eu lieu en 2022. Organisé en ligne et à Abuja, il a rassemblé des experts pour débattre de l'évolution des questions de genre et du désarmement, des armes légères et de petit calibre, des engins explosifs improvisés, de la sécurité de l'espace, de la biosécurité et de la cybersécurité.

63. Chacun des programmes et projets de l'UNIDIR organise régulièrement des manifestations partout dans le monde. Les projets de recherche sur la gestion des sorties de conflit armé et sur une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient ont réuni plus de 1 100 fonctionnaires, experts, universitaires et représentants de la société civile dans 77 ateliers et tables rondes pour débattre des perspectives régionales de différentes régions géographiques (bassin du lac Tchad, Colombie et Moyen-Orient).

64. L'UNIDIR a renforcé une fois encore ses activités en réseau dans le cadre du CoLab 2022 UNIDIR-Femmes et sécurité internationale, qui a organisé une réunion de haut niveau à Genève à laquelle ont participé 40 femmes venant de toutes les régions et actives dans le domaine de la sécurité internationale.

L'Institut

65. En 2022, l'UNIDIR a poursuivi son expansion et renforcé son modèle opérationnel et sa structure de financement. En collaboration avec le Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, l'Institut a également renforcé son suivi des procédures de contrôle interne, ce qui a eu pour effet une nette amélioration des performances sur les indicateurs y afférents.

Effectifs et fonctionnement

66. La crédibilité et l'impact que peut avoir l'UNIDIR dépendent de la qualité et de la diversité de ses chercheurs. En raison de la demande croissante de ses services, l'Institut a vu ses effectifs à temps plein augmenter de 14 %, et passer de 36 en 2021 à 41 en 2022. Dix postes supplémentaires ont été ajoutés au cours du premier trimestre 2023. Comme l'a demandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, un tableau d'effectifs détaillé est disponible à l'annexe IV. Les membres du personnel en poste viennent de 28 pays des cinq continents et parlent 17 langues, dont les six langues officielles de l'ONU. Au total, 92 % des fonctionnaires sont titulaires d'un diplôme du troisième cycle, et 38 % d'un doctorat. Le ratio femmes-hommes à l'UNIDIR est bien équilibré, à savoir 58:42 entre femmes et hommes.

67. Au niveau institutionnel, un nouveau poste d'administrateur de la classe P-5 a été créé, financé par l'augmentation de la subvention accordée dans le budget ordinaire. L'administrateur(trice) est chargé(e) de la gestion et de la supervision du Groupe des finances, du budget et de l'administration et du Groupe des communications de l'Institut. La direction de l'Institut a été renforcée par la création de deux nouveaux postes d'administrateur(trice) auxiliaire, dont l'un est financé par le Gouvernement allemand et l'autre par le Gouvernement français. Les administrateurs(trices) auxiliaires ont notamment pour fonction d'appuyer l'ensemble de l'Institut dans le cadre de projets spéciaux et des activités de communication et de mobilisation de ressources.

68. Conformément au modèle de dotation en effectifs qui lui a été recommandé par le Secrétaire général en 2018 (voir [A/73/284](#)), l'UNIDIR a poursuivi le recrutement sous contrat temporaire de l'ONU des chefs de programme et la conclusion de contrats de consultant par l'intermédiaire du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour tous les autres membres du personnel de recherche à temps plein. Les conditions offertes dans les contrats de consultant de l'UNOPS restent plus attrayantes que celles de l'Office des Nations Unies à Genève. Plus précisément, elles prévoient les mêmes droits au congé annuel, au congé de maladie et au congé parental que pour le personnel de l'ONU, ainsi que la possibilité de prendre en charge les frais de réinstallation et de faire délivrer des titres de séjour en Suisse aux membres de la famille du membre du personnel concerné qui remplissent les conditions requises. Ce modèle permet à l'UNIDIR de proposer des contrats intéressants et plus souples, et de retenir les talents nécessaires à la réalisation de son programme de recherche, lui assurant ainsi une utilisation plus rationnelle de ses ressources financières limitées. Comme auparavant, l'UNIDIR a proposé des services de consultant plus compétitifs par l'intermédiaire de l'Office des Nations Unies à Genève pour le recrutement d'experts pendant une durée limitée.

69. L'Institut offre au personnel sous contrat de l'UNOPS un traitement qui correspond à la définition d'emploi et aux qualifications du candidat sélectionné. En 2022, l'UNIDIR a revu le barème des traitements de l'ensemble du personnel sous contrat de l'UNOPS pour s'assurer qu'il correspond à celui en vigueur à l'Institut. Pour s'aligner sur l'augmentation de traitement indexée sur le taux d'inflation que la Commission de la fonction publique internationale a adoptée pour le barème des

rémunérations du personnel des Nations Unies, l'UNIDIR a majoré de 5 % les traitements des membres de son personnel sous contrat de l'UNOPS.

70. En 2022, le montant total des dépenses pour 30 agents contractuels de l'UNOPS était de 1 876 128 dollars (contre 1 461 946 dollars en 2021 pour 20 agents). Les frais de service encourus pour la gestion de ces services de ressources humaines et des voyages (voyages au titre des droits du personnel et voyages officiels) se sont élevés à 150 090 dollars en 2022 (contre 136 606 dollars en 2021).

71. En raison de l'accroissement des activités de l'Institut en 2022, le coût des services transactionnels fournis par l'Office des Nations Unies à Genève, y compris le loyer, a atteint au total 319 242 dollars (contre 304 446 dollars en 2021).

Communication et information

72. En 2022, l'UNIDIR a commencé à améliorer sa présence en ligne et à mettre au point un nouveau format pour ses publications pour mieux diffuser ses produits et gagner en rentabilité.

73. Le nouveau site Web de l'Institut, qui sera lancé en 2023, offre un mode de communication plus attrayant et mieux adapté au public, sur lequel les parties prenantes pourront trouver et utiliser les travaux de recherche et les outils de l'Institut. Pour les utilisateurs, le nouveau site Web offre de nouveaux points d'entrée et principes de fonctionnement qui mettent en évidence les thèmes et les produits clés. Pour les fonctionnaires de l'UNIDIR, il permet de générer du contenu de manière plus rapide, plus autonome et plus économique. Ainsi, les doubles emplois seront réduits au minimum pour les tâches à accomplir et les programmes et projets de recherche pourront intervenir en temps réel dans des débats importants.

74. Une nouvelle série de modèles de publication conçus par des professionnels permettra d'apporter plus de cohérence aux produits de recherche de l'UNIDIR et d'accroître leur impact, tout en réduisant leurs coûts de conception grâce à une meilleure harmonisation.

75. La demande croissante de ses outils et portails numériques a permis à l'UNIDIR de continuer à se développer en 2022, tant du point de vue de son rayonnement que de celui du champ de ses activités. L'accessibilité du Portail des politiques de cybersécurité de l'UNIDIR au niveau mondial a été renforcée par la mise à disposition d'interfaces dans les six langues officielles de l'ONU. Le Portail a été fortement apprécié par les États Membres et le secteur privé. La mise au point d'outils numériques sur la sécurité de l'espace, l'intelligence artificielle et la biosécurité a aussi commencé véritablement en 2022, consolidant ainsi le rôle de l'Institut comme pôle numérique pour l'étude des grandes questions de sécurité mondiale.

76. Grâce à la sensibilisation des partenaires au sein et hors du système des Nations Unies, ainsi qu'aux campagnes coordonnées entre plateformes sur les médias sociaux, le nombre de visites sur le site Web est passé à près de 900 000. La fréquentation combinée des médias sociaux de l'Institut a également dépassé 40 000 connexions, avec une croissance particulièrement forte sur LinkedIn (soit une hausse de 50 % par rapport à 2021).

77. Avec 132 manifestations organisées par l'Institut pour plus de 9 500 participants, on peut dire que l'année 2022 a également été une année de forte croissance des activités et des campagnes d'information.

78. Les 98 publications réalisées par l'Institut en 2022 (soit une augmentation de 69 % par rapport à 2021) portaient sur des sujets aussi variés que les enjeux de la cybersécurité, les systèmes sans équipage, les questions de genre dans le Traité sur le commerce des armes, le recrutement d'enfants dans les groupes armés et les vecteurs

de l'initiative de création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. L'UNIDIR a toujours à cœur de toucher de nouveaux publics et des publics mal servis avec des produits multilingues. À cette fin, il a fait traduire 19 ouvrages en arabe, en chinois, en espagnol et en français au cours de la seule année 2022. Une liste exhaustive des publications faites par l'UNIDIR en 2022 est disponible sur son site Web¹.

79. Donnant suite à une recommandation de son Conseil d'administration lui demandant de faire participer les jeunes aux débats sur les questions de désarmement (voir A/75/283), l'UNIDIR a mis en œuvre un certain nombre de nouvelles activités ciblant un public plus jeune et visant à développer les compétences de chercheurs de la nouvelle génération. Une session Simul'ONU sur la sécurité de l'espace a notamment été organisée à cet égard ; ainsi que le premier concours de dissertation de l'UNIDIR sur le désarmement mondial, qui a vu la participation de 121 candidats(tes) de 38 pays ; le cours d'orientation sur le désarmement à l'intention des jeunes, formation à la carte proposant six modules d'apprentissage en ligne sur des questions de désarmement importantes.

80. En 2023, l'Institut cherchera à consolider son site Web rénové, à alimenter et à promouvoir ses différents portails des politiques et à collaborer de manière plus ciblée, plus efficace et plus cohérente avec les médias traditionnels et les médias numériques.

Partenariats

81. Pour tirer le meilleur parti de toutes les réflexions de haut niveau en cours dans le monde, l'UNIDIR collabore avec un réseau mondial étendu de spécialistes et d'institutions partenaires, dont l'Organisation des Nations Unies, des organisations régionales et nationales, des instituts de recherche et des universités, des organisations non gouvernementales et le secteur privé.

82. En 2022, l'UNIDIR a renforcé une nouvelle fois sa collaboration avec des entités des Nations Unies, comme l'Unité d'appui à l'application de la Convention sur les armes biologiques, la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme, le Département des opérations de paix, le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, l'Organisation internationale pour les migrations, le Bureau des affaires de désarmement, le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, le Programme des Nations Unies pour le développement, le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche, l'Institut interrégional de recherche des Nations Unies sur la criminalité et la justice, l'Université des Nations Unies, ONU-Femmes et l'Organisation mondiale de la Santé. L'Institut a également collaboré avec l'Agence internationale de l'énergie atomique, l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques, diverses organisations régionales et le cybercentre des Nations Unies. La coopération étroite avec le Bureau des affaires de désarmement s'est poursuivie dans tous les programmes de l'Institut. L'UNIDIR a apporté son expertise et participé à plusieurs processus interinstitutions des Nations Unies, y compris à ceux relatifs à la lutte contre le terrorisme ; au désarmement, à la démobilisation et à la réintégration ; aux sanctions ; à la lutte antimines ; aux engins explosifs improvisés ; aux armes légères et de petit calibre ; aux risques biologiques ; aux armes biologiques ; à la sécurité spatiale. Par exemple, en coopération avec la Direction exécutive du Comité contre le terrorisme et le Bureau de lutte contre le terrorisme, l'UNIDIR a lancé des lignes directrices techniques pour

¹ Voir <https://unidir.org/DR23-pubs>.

empêcher les terroristes d'acquérir des armes et organisé des ateliers régionaux sur leur mise en œuvre.

83. L'UNIDIR a noué des partenariats avec des organisations régionales comme l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est, l'Union africaine, la CEDEAO, l'Union européenne et l'Organisation des États américains sur des sujets portant notamment sur la cybersécurité, la sécurité multidimensionnelle et la maîtrise des armements classiques. L'UNIDIR a signé un mémorandum d'accord avec le Centre international des femmes pour la paix en Namibie pour promouvoir les bourses d'études, le dialogue et les échanges de bonnes pratiques concernant le programme pour les femmes et la paix et la sécurité, ainsi que ses interactions avec les questions de désarmement. Il a également poursuivi sa collaboration avec des instituts de recherche et des universitaires du monde entier, par l'officialisation d'un nouvel accord de coopération en matière de recherche avec l'Université de Californie, à Berkeley (États-Unis d'Amérique), et par la mise en place d'un partenariat avec l'Institut d'études stratégiques d'Islamabad, l'Institut flamand pour la paix, Non-Violence International Asie du Sud-Est et le Centre de recherche, de formation et d'information sur la vérification (Verification Research, Training and Information Centre).

84. La petite présence de l'Institut au siège de l'Organisation des Nations Unies à New York a permis d'approfondir ces relations de collaboration. Elle permet aux États membres et aux autres partenaires de se nourrir de connaissances et d'idées et renforce les synergies entre les recherches, les manifestations et les autres activités de l'UNIDIR relatives au désarmement à Genève et à New York.

85. En 2023, l'UNIDIR a intensifié également ses efforts pour faire participer à ses activités des publics plus larges et plus diversifiés partout dans le monde. Grâce à un nouveau réseau mondial de recherche sur le désarmement qu'il compte mettre en place, l'Institut diversifiera ses réseaux de recherche et renforcera sa coopération avec des experts de toutes les régions spécialisés dans tous les aspects du désarmement et dans les questions de sécurité mondiale qui s'y rapportent. En tant que réseau de réseaux, ce nouveau réseau regroupera et intégrera plusieurs réseaux thématiques axés sur les questions spécifiques de désarmement et de sécurité mondiale.

Mobilisation de ressources

86. En 2022, les efforts renouvelés de l'UNIDIR pour mobiliser des ressources lui ont permis, pour la première fois dans son histoire, d'obtenir des recettes record d'un montant de 7 865 076 dollars et de compter un nombre inégalé de 33 donateurs. En dépit de cette croissance du montant total de ses recettes, les ressources non affectées à des fins spécifiques ont diminué, tant en valeur absolue qu'en pourcentage, passant de 1 035 618 dollars (15 %) en 2020 à 632 823 dollars (8 %) en 2022. L'UNIDIR continue de rappeler aux donateurs potentiels la résolution [75/82](#) de l'Assemblée générale, dans laquelle l'Assemblée a lancé un appel à tous les États Membres pour qu'ils continuent de soutenir financièrement l'Institut, si possible au moyen de contributions pluriannuelles, et les a vivement encouragés à ne pas préaffecter ces contributions de façon à concourir à long terme à sa viabilité, à son indépendance et à son impartialité, ainsi qu'à la qualité de ses travaux.

87. En 2022, pour la première fois depuis 2010, l'UNIDIR a reçu des contributions financières des cinq membres permanents du Conseil de sécurité. Les cinq pays ont participé à plusieurs programmes de l'UNIDIR, allant d'un accord pluriannuel pour la mise en place de portails de connaissances sur le suivi de la Convention sur les armes biologiques et de la Convention sur l'interdiction de la mise au point, de la fabrication, du stockage et de l'emploi des armes chimiques et sur leur destruction, à l'organisation annuelle de conférences multilatérales sur l'espace et la cybersécurité.

88. Après la fin de la première série d'accords pluriannuels en 2021, l'UNIDIR a conclu six nouveaux accords pluriannuels pour des périodes de deux, trois et quatre ans. Les annonces de financement confirmé pour les années à venir constituent un facteur clé de réussite dans la planification et la mise en œuvre des opérations.

89. L'augmentation de la subvention accordée à l'UNIDIR, approuvée par l'Assemblée générale le 24 décembre 2021, a considérablement renforcé sa stabilité financière en 2022. L'UNIDIR reçoit désormais des fonds du budget ordinaire pour deux postes, ainsi que pour l'organisation de trois manifestations et de réunions d'information trimestrielles à l'intention des groupes régionaux de l'ONU. Le niveau des contributions volontaires a également augmenté proportionnellement à la demande des activités de l'Institut. La subvention de 683 500 dollars représentait donc moins de 10 % du montant total des contributions volontaires en 2022, ce qui est bien en deçà du montant des subventions (50 % des contributions volontaires reçues) autorisé par le statut de l'UNIDIR.

90. L'éligibilité à l'aide publique au développement devient de plus en plus un facteur important dans les décisions de financement des donateurs. En 2019, l'Organisation de coopération et de développement économiques a fixé à 27 % le coefficient d'aide au développement applicable à l'UNIDIR. Certains donateurs ont jugé ce pourcentage insuffisant pour pouvoir débloquer des fonds de leur budget de développement. L'Institut cherche actuellement à voir si ce coefficient peut être revu à la hausse en 2024.

91. Conformément à la pratique établie, en 2022, l'UNIDIR a informé ses donateurs dans le cadre de forums semestriels et de rencontres bilatérales régulières. Il a également collaboré avec des partenaires des secteurs privé et philanthropique conformément à ses principes directeurs pour la collaboration avec les acteurs non étatiques.

Ressources et dépenses

92. Grâce au soutien généreux de 33 donateurs, à l'augmentation de la subvention accordée dans le budget ordinaire et à des recettes diverses, le montant total des recettes pour 2022 a atteint 7 924 855 dollars. Ce montant a permis à l'UNIDIR d'accroître son impact et de répondre à la demande mondiale de mieux comprendre un environnement de sécurité mondiale de plus en plus complexe. Les recettes pour le premier trimestre 2023 sont également indiquées au tableau 1 de l'annexe II. Des informations détaillées sur les contributions volontaires versées à l'UNIDIR en 2021 figurent au tableau 2 de l'annexe II. Le détail des prévisions de recettes et de dépenses pour 2022 est également présenté, à l'annexe III, comme l'a demandé le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.

93. Bien que les contributions volontaires effectives aient été plus élevées que prévu (voir [A/77/144](#), annexe IV), environ 92 % du montant total des contributions volontaires reçues en 2022 étaient réservés à des programmes ou activités spécifiques (comme indiqué ci-dessus).

94. En 2022, les dépenses totales de l'Institut se sont élevées à 7 289 994 dollars (voir annexe II, tableau 1). Le montant des dépenses effectives pour le premier trimestre de 2023 est également indiqué. Le montant total des dépenses de 2022 a atteint 93 % des prévisions qui étaient de 7 843 000 dollars (voir [A/77/144](#), annexe IV). La principale raison qui explique cette sous-utilisation est l'imposition des restrictions de déplacement liées à la COVID-19, qui a retardé les activités prévues dans le cadre du projet de création d'une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient. Plus généralement, si les déplacements ont repris après la pandémie vers la fin de l'année 2022, les dépenses de fonctionnement

pour les conférences sont restées faibles en raison des tarifs peu élevés pratiqués dans les lieux de réunion ou des contributions en nature des donateurs qui ont permis de couvrir une partie des dépenses de fonctionnement. Les dépenses de personnel ont également été inférieures aux prévisions, les deux postes institutionnels P-4 (fonctionnaire chargé(e) des communications et spécialiste des finances et du budget) étant devenus vacants au cours du second semestre de l'année et ayant été temporairement suspendus. L'impact des changements apportés à la stratégie de communication de l'Institut, décrits ci-dessus, sera évalué avant qu'une décision ne soit prise sur le pourvoi du poste de fonctionnaire chargé(e) des communications P-4. Le poste P-4 de spécialiste des finances et du budget a été temporairement pourvu par un fonctionnaire d'administration adjoint de 1^{re} classe (P-2).

95. Le montant total des dépenses en 2022 a été inférieur au montant total des recettes de l'année. Les fonds reportés à 2023 étaient ceux dont les échéances de mise en œuvre étaient plus longues ou pour lesquels des prolongations sans frais avaient été convenues de commun accord.

96. Tout au long de l'année, l'UNIDIR a suivi sa situation financière, pour veiller à ce que les dépenses ne dépassent pas les recettes. Les contrôles ont consisté à renforcer le processus de budgétisation annuelle, à présenter un plan de dépenses annuel à l'Office des Nations Unies à Genève, à organiser des séances d'information semestrielles sur les ressources financières à l'intention du Conseil d'administration et des donateurs, à procéder à des examens trimestriels du budget de la direction, à faire des mises à jour mensuelles du tableau de bord financier de l'Institut et à renforcer les contrôles internes.

III. Programme de travail et plan financier pour 2023 et 2024

97. Le programme de travail pour 2023 a été approuvé par le Conseil d'administration à sa réunion de juin 2022 (voir [A/77/263](#)). Il tient compte des plans de travail actualisés des programmes de recherche de l'Institut et est guidé par trois priorités transversales : a) le renforcement des processus multilatéraux de désarmement, notamment pour tenir compte de l'apparition de nouvelles technologies ; b) la poursuite de la mise en œuvre de l'initiative du Secrétaire général intitulée « Assurer notre avenir commun : un programme de désarmement », en mettant l'accent sur les efforts visant à réduire les répercussions de la violence liée à l'utilisation d'armes contre les civils ; et c) l'élargissement de l'action de l'Institut dans différentes régions du monde, en recourant notamment à des formats en ligne inclusifs et interactifs. Conformément à son mandat, l'UNIDIR mettra l'accent sur la recherche prospective et inscrite sur le long terme et examinera plus largement les interactions entre désarmement, prévention des conflits, développement et sécurité mondiale.

98. Pour garantir des résultats de recherche durables, de haute qualité et à fort impact, ainsi qu'une gestion axée sur les résultats, l'UNIDIR continue de mettre en œuvre son programme de recherche stratégique pour la période 2022-2025, qui a été formulé en 2021. Il le fait tout en appliquant un processus d'examen continu qui comprend des examens trimestriels de la mise en œuvre, un suivi de l'impact et l'établissement de rapports. Le prochain programme de recherche stratégique pluriannuel de l'Institut et les plans de travail correspondants pour les différents programmes seront élaborés en 2024 pour couvrir la période 2025-2030.

99. Les recettes prévues pour 2023 et 2024 se fondent sur une estimation prudente des contributions volontaires, comme indiqué plus en détail à l'annexe III. Certaines de ces estimations sont calculées en fonction des accords pluriannuels signés et d'autres sont des prévisions établies à partir des tendances historiques de chaque

donateur. Les dépenses portent sur l'ensemble des plans de travail des programmes et des initiatives institutionnelles. La mise en œuvre sera suivie et circonscrite dans les limites des ressources disponibles. Les besoins de dépenses des programmes de travail 2023 et 2024 devraient s'élever à 8,5 et 8,6 millions de dollars, respectivement, comme indiqué à l'annexe III.

100. Les efforts renouvelés de l'Institut pour mobiliser des ressources et l'instabilité de l'environnement géopolitique, et ses implications financières considérables, présentent des perspectives économiques incertaines qui rendent difficile toute prévision des recettes pour 2023 et 2024. Dans ce contexte et compte tenu de la baisse continue des recettes non affectées à des fins spécifiques, l'UNIDIR s'emploiera une fois encore à mettre en réserve des ressources non affectées à des fins spécifiques représentant au moins 15 % de son budget annuel pour répondre à ses besoins de liquidités opérationnelles.

IV. Conclusion

101. L'année 2022 a été marquée par une accumulation d'armes au niveau mondial, des discours inquiétants et des menaces à peine voilées. Elle a été particulièrement difficile pour la maîtrise des armements, le désarmement et la non-prolifération. Au moment où les tensions entre États, y compris les États dotés d'armes nucléaires, se font de plus en plus vives, le risque d'escalade nucléaire est plus élevé aujourd'hui qu'il ne l'a été depuis plusieurs décennies. La guerre en Ukraine est l'exemple le plus frappant de ce risque. Comme l'a déclaré le Secrétaire général le 22 février 2023 à la onzième session extraordinaire d'urgence de l'Assemblée générale, « nous n'avons pas un instant à perdre » et il est en effet « grand temps de s'éloigner du gouffre ».

102. L'état critique de l'environnement sécuritaire mondial et le sentiment généralisé de blocage du système multilatéral suscitent des questions urgentes sur les moyens de rétablir le dialogue, de renforcer la confiance et de promouvoir la coopération internationale. Dans ce contexte, la maîtrise des armements et le désarmement ne peuvent rester des aspirations abstraites pour l'avenir. Ils doivent faire partie intégrante de toute stratégie de sécurité, être la recette de tout renforcement de rapports de confiance et, en définitive, servir d'exercice concret et permanent d'instauration de la confiance et de désescalade. Historiquement, les dialogues sur la maîtrise des armements et le désarmement ont contribué à rompre les spirales d'escalade et ouvert la voie à des échanges plus constructifs, précisément lorsque de telles issues paraissaient inconcevables.

103. L'UNIDIR joue un rôle unique et essentiel dans les domaines du désarmement multilatéral, de la maîtrise des armements et de la non-prolifération. Il agit comme un bâtisseur de passerelles dans un environnement de sécurité multipolaire marqué par des tensions, renforce les capacités et génère des changements positifs et concrets dans diverses régions du monde. L'Assemblée générale, dans sa résolution 75/82 sur le quarantième anniversaire de l'UNIDIR, a estimé que la communauté internationale doit toujours pouvoir accéder aux résultats des recherches indépendantes et approfondies menées sur des questions de sécurité et les perspectives du désarmement et de la non-prolifération. Dans un contexte où l'environnement sécuritaire mondial continue de se détériorer, les travaux de l'Institut ne se sont jamais révélés aussi indispensables et impérieux qu'aujourd'hui.

104. Le fait que l'UNIDIR a été financé en 2022 par le groupe de donateurs le plus important et le plus diversifié de son histoire témoigne de cette forte demande de son action. L'appui qui a été apporté à l'UNIDIR lui a permis d'intensifier très sensiblement ses activités de recherche et d'en accroître l'impact, ce qui s'est traduit par un nombre record de produits et de manifestations dans ce domaine. L'Institut a

également intensifié ses efforts pour faire participer à ses activités des publics plus larges et plus diversifiés partout dans le monde. Mais l'instabilité de l'environnement géopolitique et de l'économie mondiale pèse lourdement sur les financements volontaires dont l'UNIDIR est tributaire, et les fonds non affectés à des fins spécifiques sont en constante diminution.

105. Un appui conséquent s'impose donc si l'on veut que l'UNIDIR puisse répondre durablement aux demandes de travaux de recherche croissantes de la communauté internationale et remplir sa mission qui est d'œuvrer pour un monde stable et plus sûr.

Annexe I

Note explicative sur les annexes financières

Tous les chiffres indiqués à l'annexe II, à l'exception des contributions volontaires, sont basés sur l'état des résultats financiers de l'ONU pour l'année 2022 relatif à l'Institut.

Produits

Contributions volontaires	Contributions volontaires, en espèces et en nature Contributions d'États non membres
Autres transferts et allocations	Allocations provenant d'autres fonds Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU Prélèvements auprès d'entités du régime commun des Nations Unies
Produits des placements	Produits des placements Intérêts bancaires Plus-values/(moins-values) réalisées Plus-values/(moins-values) latentes
Produits divers	Gains de change Recettes diverses ou accessoires

Charges

Traitements, indemnités et prestations	Contrats du personnel gérés par le Secrétariat de l'ONU Rémunération du personnel, prestations et avantages, y compris le remboursement des impôts, l'indemnité pour frais d'études, le paiement des voyages de congé dans les foyers, des voyages de visite familiale, des voyages au titre du congé de repos et de récupération et des voyages effectués au titre des études Rémunération et indemnités du personnel temporaire (autre que pour les réunions)
Autres contrats et honoraires d'experts	Vacataires et consultants individuels gérés par le Secrétariat de l'ONU et le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets
Subventions et autres transferts	Subventions directes et autres transferts aux agences et partenaires de mise en œuvre et autres entités
Voyages	Voyages du personnel Voyages du personnel expert Voyages des représentants
Frais de fonctionnement divers	Loyers, services collectifs de distribution Services contractuels

Annexe II

Tableau 1
Montant effectif des produits et charges pour 2022 et le premier trimestre de 2023

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2022</i>	<i>Premier trimestre 2023^a</i>
Solde d'ouverture	6 703	7 338
Produits		
Contributions volontaires ^b	6 450	3 180
Autres transferts et allocations	1 415	1 630
Produits des placements	9	80
Produits divers	51	—
Total des produits	7 925	4 890
Charges		
Dépenses directes		
Traitements, indemnités et prestations	2 157	480
Autres contrats et honoraires d'experts	2 438	60
Subventions et autres transferts	1 163	28
Voyages	422	137
Frais de fonctionnement divers	468	91
Dépenses d'appui aux programmes ^c	642	302
Total des charges	7 290	1 098
Excédent/(déficit) pour l'année	635	3 792
Solde de clôture	7 338	11 130

^a Situation au 3 avril 2023 ; sous réserve de modifications jusqu'à la clôture de l'exercice comptable de mars 2023.

^b Comprend les contributions annoncées en 2019, 2020 ou 2021 qui étaient à recevoir pour 2022 et exclut celles qui ont été annoncées en 2022 pour les années à venir.

^c Les dépenses d'appui au programme générées par l'utilisation de ressources extrabudgétaires ont été utilisées pour couvrir les services opérationnels fournis par l'Office des Nations Unies à Genève et d'autres coûts indirects.

Tableau 2
Détails des contributions volontaires pour 2022

(En dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>Montant</i>
A. Contributions volontaires	
Australie	346 782
Canada ^a	93 553
Chine	40 000
Tchéquie	12 240
Union européenne ^b	578 789
Finlande ^c	197 025
France	255 001
Allemagne ^d	1 447 777
Hongrie ^e	5 252
Irlande	208 768
Italie	22 492
Kazakhstan	10 000
Luxembourg	11 161
Madagascar	1 000
Mexique	10 000
Pays-Bas (Royaume des) ^f	575 000
Nouvelle-Zélande	30 000
Norvège ^g	113 161
Pakistan	5 000
Philippines	10 000
République de Corée	368 262
Fédération de Russie	100 000
Suède	264 340
Suisse ^h	491 000
Türkiye	3 000
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord ⁱ	184 757
États-Unis d'Amérique ^j	1 025 528
Secrétariat du Traité sur le commerce des armes	21 162
Fondation pour la recherche stratégique	19 380
Total partiel, A	6 450 430
B. Autres transferts et allocations	
Fondation pour les Nations Unies ^k	511 746
Université des Nations Unies	130 000
Bureau des affaires de désarmement	89 400
Subvention inscrite au budget ordinaire de l'ONU	683 500
Total partiel, B	1 414 646
Total	7 865 076

(Voir notes page suivante)

(Notes du tableau 2)

- ^a Comprend 81 103 dollars promis en 2021 pour 2022. Ce chiffre ne comprend pas les 81 103 dollars supplémentaires annoncés en 2021 pour 2023.
- ^b Fait partie d'une contribution pluriannuelle conditionnelle de l'Union européenne de 3,2 millions de dollars. Les produits sont comptabilisés au cours du projet à mesure que des biens ou des services spécifiques sont fournis conformément aux termes de l'accord.
- ^c Ce chiffre ne comprend pas les 98 899 dollars supplémentaires annoncés en 2021 pour 2023.
- ^d Ce chiffre ne comprend pas les 413 650 dollars supplémentaires annoncés en 2022 pour 2023.
- ^e Ce chiffre ne comprend pas les 5 252 dollars supplémentaires annoncés en 2022 pour 2023.
- ^f Partie d'une contribution pluriannuelle du Royaume des Pays-Bas de 2,3 millions de dollars. Ce chiffre ne comprend pas 1,7 million de dollars supplémentaires annoncés en 2022 pour 2023, 2024 et 2025.
- ^g Comprend 113 161 dollars promis en 2021 pour 2022.
- ^h Comprend 165 000 dollars promis en 2021 pour 2022. Ne comprend pas les 60 000 dollars supplémentaires promis en 2021 pour 2023 et les 180 000 dollars promis en 2022 pour 2023.
- ⁱ Ce chiffre ne comprend pas les 86 007 dollars supplémentaires annoncés en 2022 pour 2023.
- ^j Partie d'une contribution pluriannuelle des États-Unis de 3,7 millions de dollars. Ce chiffre ne comprend pas le montant total de 2,7 millions de dollars supplémentaires annoncés pour 2023, 2024 et 2025.
- ^k Contribution reçue par l'intermédiaire de la Fondation pour les Nations Unies de la part d'Effective Giving.

Annexe III

Montant prévisionnel des produits et charges pour 2023 et 2024

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Description</i>	<i>2023</i>	<i>2024</i>
Solde d'ouverture	7 338	8 091
Produits		
Contributions volontaires	7 556	8 269
Autres transferts et allocations	1 630	899
Produits des placements	80	100
Produits divers	10	20
Total des produits	9 276a	9 288
Charges		
Traitements, indemnités et prestations	2 591	2 604
Autres contrats et honoraires d'experts	3 416	3 433
Subventions et autres transferts	643	646
Voyages	487	490
Frais de fonctionnement divers	541	543
Dépenses d'appui aux programmes	845	849
Total des charges	8 523b	8 565
Excédent/(déficit) pour l'année	753	723
Solde de clôture	8 091	8 814

^a Augmentation prévue d'environ 1,4 million de dollars par rapport à 2022, imputable à l'augmentation des contributions volontaires attendues du Canada, de l'Allemagne, de la Norvège et de l'Union européenne.

^b Augmentation prévue d'environ 1,2 million de dollars par rapport à 2022, imputable à une augmentation du personnel à temps plein en raison de l'ajout du projet sur la gestion des sorties de conflit armé et de la croissance régulière des programmes existants.

Annexe IV

Tableau d'effectifs 2022

<i>Programme/titre du poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>
Niveau institutionnel		
Directeur(trice)	D-2	1
Directeur(trice) adjoint(e)	D-1	1
Chef du Service administratif	P-5	1
Fonctionnaire chargé(e) des communications	P-4	1
Spécialiste des finances et du budget (poste occupé par un P-2)	P-4	1
Spécialiste des finances et du budget	P-3	1
Fonctionnaire d'administration (adjoint(e) de 1 ^{re} classe)	P-2	1
Spécialiste des communications	IICA-2	1
Spécialiste associé du suivi et de la surveillance	IICA-1	1
Assistant(e) d'équipe/Assistant(e) personnel(le) du Directeur (de la Directrice)	G-4	1
Total partiel		10
Armes classiques et munitions		
Chef de programme	P-4	1
Chercheur(e) principal(e)/Attaché(e) de liaison à New York	P-4	1
Chercheur(e) principal(e)	IICA-3	1
Chercheur(e)	IICA-2	2,5
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	4
Assistant(e) (programmes)	IICA-1	1
Total partiel		10,5
Armes de destruction massive		
Chef de programme	P-4	1
Chercheur(e) principal(e)	IICA-4	1
Chercheur(e) principal(e)	IICA-3	1
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	1
Total partiel		4
Sécurité de l'espace		
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	1
Total partiel		1
Sécurité et technologie		
Chef de programme	P-4	1
Chercheur(e)	IICA-2	4,5
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	3
Assistant(e) (programmes)	IICA-1	1
Total partiel		9,5

<i>Programme/titre du poste</i>	<i>Classe</i>	<i>Nombre de fonctionnaires</i>
Genre et désarmement		
Chef de programme	P-3	1
Chercheur(e) associé(e)	IICA-1	1
Total partiel		2
Une zone exempte d'armes de destruction massive au Moyen-Orient		
Chef de projet	IICA-3	1
Chercheur(e)	IICA-2	2
Coordonnateur(trice) de projet	IICA-2	1
Total partiel		4
Total		41
